



## Une contribution positive au travers des marchés émergents

---

Longueur

 7 minute(s) de lecture

---

Se positionner sur les marchés émergents concrétise une volonté qui va bien au-delà d'un simple objectif de performance financière. En effet, par leur niveau de développement économique, investir sur cet univers nous permet d'accompagner les progrès sociaux et environnementaux des pays en développement.

Depuis plus de 30 ans, Carmignac a su se démarquer comme un acteur reconnu sur les marchés émergents à travers une approche durable.

## Carmignac, un pionnier sur les marchés émergents

Carmignac a été l'un des premiers acteurs à investir sur les marchés émergents dès sa création en 1989.

Nous avons pu au fil des années développer une approche différenciée et unique afin de déceler les opportunités de marché. Nous nous sommes ainsi constitué une solide expertise sur cet univers, visible à travers l'élaboration d'une gamme de Fonds spécialisés dotés à la fois de nouveaux moteurs de performance et davantage de diversification, et intervenant sur toutes les classes d'actifs.

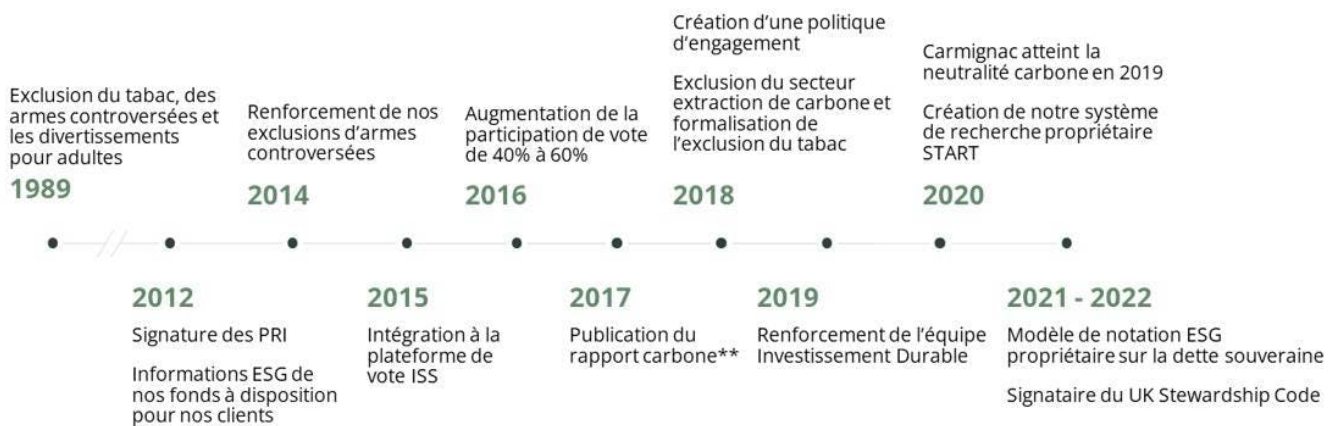
Cet historique et la confiance de nos partenaires ont permis à notre expertise émergente de désormais représenter près de 7 milliards d'euros d'encours sous gestion<sup>1</sup>.

## Notre positionnement sur l'ESG

Intégrer les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance nous apparaît être une nécessité pour une gestion appropriée du risque compte tenu de la matérialité financière de l'ESG.

Par ailleurs, nous sommes persuadés qu'il est de notre responsabilité d'avoir une contribution positive sur la société et l'environnement sur le long terme et faire de la création de valeur pour nos clients notre priorité. C'est pourquoi nous avons toujours intégré les considérations ESG à notre analyse. Par exemple, nous n'avons jamais investi dans les secteurs du tabac ou de l'armement.

Nous avons toutefois renforcé notre démarche\* et formalisé notre philosophie d'investissement durable au cours des dernières années :



Source : Carmignac, décembre 2022. \*Tous les fonds et émetteurs ne sont pas concernés par cette déclaration. Pour plus de détails, veuillez vous référer à : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/responsible-investment/apercu-4735](https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/apercu-4735). \*\*En réponse à l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique.

En tant qu'investisseur indépendant et aux convictions fortes, nous avons choisi de nous concentrer sur trois thèmes ESG majeurs, en ligne avec l'ADN de Carmignac : le Climat, l'Émancipation et le Leadership.

Aujourd'hui, plus de **90 %<sup>2</sup> de nos encours sont classés Article 8 ou 9** selon le règlement SFDR<sup>3</sup>.

## Notre conviction sur les marchés émergents, reflet de notre approche durable

Notre approche des marchés émergents reflète notre volonté d'investir durablement. Afin d'appréhender aux mieux les risques propres aux pays émergents, nos équipes de gestion combinent analyse des fondamentaux avec celle des critères extra-financiers. En effet, si nous nous attachons à nous pencher sur la lecture des fondamentaux macroéconomiques de chaque titre ainsi qu'à réaliser des visites in situ pour nous assurer un examen complet, nous intégrons au cœur de notre processus un outil d'analyse ESG propriétaire, START<sup>4</sup>, afin d'apporter un éclairage humain unique et de mener le dialogue avec les entreprises autour d'indicateurs clés.

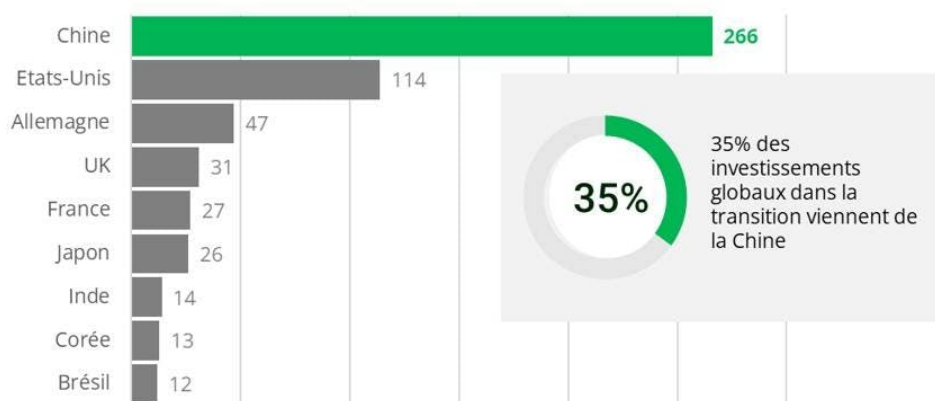
Au-delà de cette étape préliminaire, nous avons également approfondi notre démarche durable à travers des approches spécifiques. Au sein de nos Fonds actions émergentes par exemple, nous nous assurons de notre empreinte positive sur la société et l'environnement notamment en nous alignant à 9 sur 17 des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. En effet, plusieurs ODD concernent davantage les pays émergents. « Pas de pauvreté », « Faim zéro » ou encore « Énergie propre et d'un coût abordable » sont des problématiques souvent déjà adressées au sein des pays développés.

En ce qui concerne nos investissements obligataires émergents, nous avons notamment mis en place un outil de notation ESG propriétaire de la dette souveraine, et en particulier, un modèle dédié à la dette émergente. Notre analyse dynamique nous permet ainsi d'évaluer la trajectoire positive des pays en développement sur les piliers E, S et G ainsi que les risques inhérents. Pour chaque pilier, nous nous concentrons sur des données qualitatives telles que par exemple la part des énergies renouvelables pour la dimension environnementale, le PIB par habitant pour la dimension sociale ou encore les droits de l'homme pour la gouvernance.

Par ailleurs, nous sommes convaincus du rôle déterminant des émergents en termes d'investissement responsable. La transition énergétique ne pourra se faire sans les pays émergents, qui apparaissent désormais comme de véritables acteurs majeurs de l'innovation et des technologies vertes à l'image de la Chine, de la Corée du Sud ou encore l'Inde.



## Investissements dans la transition énergétique en 2021 (mds USD)



Source: Carmignac, BNEF, Bloomberg 31/12/2021

Chez Carmignac, nous avons conjugué notre position pionnière sur les marchés émergents et notre approche ESG pour offrir des solutions d'investissement complémentaires et durables :

### Carmignac Emergents



### Stratégies actions

Saisir les opportunités prometteuses de l'univers actions émergentes avec une approche durable

[Découvrez le Fonds](#)

## Carmignac PORTFOLIO China New Economy



### Stratégies actions

Saisir le potentiel de croissance de la Nouvelle Économie chinoise

[Découvrez le Fonds](#)

## Carmignac Portfolio EM Debt



### Stratégies obligataires

Saisir les opportunités obligataires des marchés émergents avec flexibilité

[Découvrez le Fonds](#)



## Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine



### Stratégies diversifiées

Une solution durable clé en main sur les marchés émergents

Découvrez le Fonds

Ainsi, investir au sein des marchés émergents peut constituer non seulement une source de performance et de diversification, mais également une possibilité d'investir durablement.

<sup>1</sup>Source : Carmignac au 31/01/2023.

<sup>2</sup>Source : Carmignac au 31/01/2023.

<sup>3</sup>Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

<sup>4</sup>Le système ESG exclusif START combine et agrège les indicateurs ESG des principaux fournisseurs de données du marché. Compte tenu d'un manque de standardisation et d'un reporting insuffisant de certains indicateurs ESG par les sociétés cotées, il n'est pas possible de prendre en considération tous les indicateurs pertinents. START fournit un système centralisé au travers duquel Carmignac livre ses analyses et éclairages sur chaque entreprise examinée, même si les données externes agrégées sont incomplètes. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique d'intégration ESG sur notre site : [https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP\\_FR\\_fr.pdf](https://carmidoc.carmignac.com/SRIIP_FR_fr.pdf)

Marchés émergents

# En route vers l'Asie

En savoir plus

## Carmignac Emergents A EUR Acc

ISIN: FR0010149302

Durée minimum de placement recommandée



### Principaux risques du Fonds

**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**PAYS ÉMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**GESTION DISCRÉTIONNAIRE:** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## Carmignac Portfolio China New Economy A EUR Acc

ISIN: LU2295992320

Durée minimum de placement recommandée



### Principaux risques du Fonds

**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**PAYS ÉMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**LIQUIDITÉ:** Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## Carmignac Portfolio EM Debt A EUR Acc

ISIN: LU1623763221

Durée minimum de placement recommandée



### Principaux risques du Fonds

**PAYS ÉMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

**TAUX D'INTÉRÊT:** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**RISQUE DE CHANGE:** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**CRÉDIT:** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine A EUR Acc

ISIN: LU0592698954

Durée minimum de placement recommandée



### Principaux risques du Fonds



**ACTION:** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**TAUX D'INTÉRÊT:** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

**CRÉDIT:** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

**PAYS ÉMERGENTS:** Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.



**Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.**

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

**En Suisse** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

**En France** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr), ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs"](#)

**Au Luxembourg** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.lu](http://www.carmignac.lu), ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)